Réf. Farde e-Assemblées : 2438839

N° OJ : **104**

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Asbl "La Promenade Verte de Neder-over-Heembeek - De Groene Wandeling van Neder-Over-Heembeek".- Subside : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu le règlement 2017 du concours « Budget Citoyen » adopté par le Collège en date du 16 février 2017 ;

Vu le règlement 2017 du concours « Budget Citoyen » adopté par le Conseil communal en date du 20 février 2017 ;

Vu la décison du Collège en date du 19 octobre 2017, suivant les modalités du règlement, de désigner le projet « Promenade Pédagogique à Neder-Over-Heembeek » comme l'un des lauréats du concours du Budget Citoyen 2017 de Neder-Over-Heembeek ;

Vu l'octroi du subside et l'adoption de la convention à l'asbl « La Promenade Verte de Neder-Over-Heembeek.- De Groene Wandeling van Neder-Over-Heembeek» (pour la mise en place de son projet « Promenade Pédagogique de NOH ») par le Collège en date du 21 juin 2018 et par le Conseil communal en date du 25 juin 2018 ;

Considérant que l'association a déjà perçu, selon les termes de la convention, 70% du montant total du subside, soit 7.000,00 EUR sur 10.000 EUR ;

Considérant que le projet a pu à ce jour produire trois promenades traduites et réalisées sur une carte avec une mise en forme graphique pour impression sur des panneaux, que deux types de panneaux d'information seront produits, que 5 emplacements ont été déjà déterminés avec les services compétents de la Ville ;

Considérant que les dépenses du projet prévoient la production de 7 panneaux, la réalisation graphique des panneaux et des documents d'information à imprimer, et la pose des panneaux pour un total de 9.000,00 EUR ;

Considérant que l'association selon les termes de la convention devrait avancer un montant de 2.000,00 EUR ;

Sur proposition du Collège du Bourgmestre et des Echevins,

ARRETE :

Article unique. - Octroi d'un subside de 2.000,00 EUR à l'article 10491/33202 du budget ordinaire 2021 à l'asbl La Promenade Verte de Neder-Over-Heembeek - De Groene Wandeling van Neder-Over-Heembeek, Trassersweg 346, 1120 Bruxelles, représentée par M. Benoît Elleboudt afin de finaliser la réalisation du projet de « Promenade pédagogique » sans que l'association ne doive avancer le solde du subside non encore perçu.

Annexes :